

## **Règles de sécurité – santé (COVID-19) au stand de tir de l’A.E.T.**

---

**8 juillet 2020**

Afin de garantir au mieux la sécurité et la santé de chacun, toutes les personnes qui fréquentent le stand de tir de l’A.E.T. sont désormais tenues

- de venir au stand avec un masque et des lingettes désinfectantes
- d’apporter ses propres cibles ( avec porte cible ) et de les ramener chez soi après le tir
- de bien vider le godet sur le piège à balles après la séance de tir
- de ramasser ses douilles au sol
- de désinfecter son emplacement après le tir
- de signer le registre des passages avec son propre stylo
- de réserver un des postes de tir à l’avance sur internet à l’adresse suivante :  
<http://www.aet-ermenonville.fr/gr>

pour information : 3 postes de 25m, 3 postes de 10m sont actuellement disponibles ( le 50m étant fermé à cause des travaux )

Lors d’une réservation, le poste de tir vous sera réservé pour une durée maximum d’une heure 30 minutes entre le moment de la prise des clefs et la remise en place de celles-ci chez le Président.

Nous comptons sur votre civisme en respectant tous les consignes pour la sécurité et la santé de tous !

**Afin de garantir l’accès de chacun au stand vu la limitation à dix personnes lors d’un rassemblement, nous sommes obligés de mettre en place un système de réservation en ligne qui imposera certaines restrictions. Nous sommes bien conscients du désagrément imposé mais c’est la seule possibilité de garantir un accès équitable et gérable à tous !**